

Les chiffres 2022

Année après année la collecte des déchets spéciaux est un véritable succès. Et 2022 le confirme encore plus. La remise de 50 % accordée par la FREPP, pour la deuxième année, à ses membres a certainement incité ces derniers à faire du tri dans leurs locaux. Les entreprises de plâtrerie-peinture romandes ont en effet été nombreuses à amener leurs déchets de peinture dans les six points de collecte proposés. Dix-sept ans après la première collecte organisée par la FREPP, on peut constater que cette action est bel et bien entrée dans les mœurs des entreprises du secteur, et même au-delà puisque

plusieurs entreprises de menuiserie en profitent également chaque année. Si 2021 avait battu tous les records de quantités de peintures récoltées (voir graphique ci-dessous), 2022 monte tout de même sur le podium en dépassant la barre des 100 tonnes. Soit 23 466 kg de peinture avec solvant et 80 006 kg de peinture sans solvant. Cette année, plus de 100 entreprises ont participé à la collecte. Les Vrais Pros sont soucieux de l'environnement en participant à la collecte, les Vrais Pros éliminent leurs déchets de peinture de manière appropriée. Enfin, cette année à nouveau, toutes les entre-



prises membres ayant participé à la collecte recevront l'attestation ci-dessus. Elle pourra ainsi être jointe aux différentes offres et soumissions. Rendez-vous en 2023 pour la prochaine collecte des déchets spéciaux. Toutes les informations utiles se trouveront dans l'édition de fin d'année du FREPP Info.

FREPP

2022
Peinture sans solvant
 80 006 kg (77 %)
Peinture avec solvant
 23 466 kg (23 %)
Total : 103 472 kg

2021
Peinture sans solvant
 132 791 kg (81 %)
Peinture avec solvant
 31 570 kg (19 %)
Total : 164 361 kg

■ Peinture avec solvant ■ Peinture sans solvant 00 = total (unité de mesure: tonne)

